



► Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA

Mai 2026

Tendances du marché du travail des jeunes au Togo¹

Points essentiels

- Après une période d'isolement politique et de stagnation économique au début des années 2000, la croissance économique du Togo s'est stabilisée. Depuis 2021, le pays affiche constamment des taux de croissance annuels du produit intérieur brut (PIB) réel supérieurs à 5 %. Le Togo est un pays à faible revenu, avec un PIB par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 3 043 dollars des États-Unis en 2025, soit environ 40 % de moins que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS), qui s'élève à 5 324 dollars des États-Unis. Le taux de pauvreté extrême chez les travailleurs s'élève actuellement à 20,3 %. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne de l'ASS qui est de 40,1 %. Le pays se classe actuellement dans la moitié inférieure des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) selon l'Indice mondial de la paix (GPI), ce qui témoigne d'une fragilité persistante et de problèmes de sécurité qui perdurent depuis une dizaine d'années.
- Le secteur qui emploie la plus grande part des travailleurs est celui des services, qui représente plus de 42 % de l'emploi dans le pays. L'emploi dans le secteur industriel est également relativement important, en particulier chez les jeunes. Près d'un jeune travailleur sur quatre travaille dans le secteur industriel.
- Le taux global de jeunes (15-29 ans) en situation NEET, c'est-à-dire la proportion de jeunes qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, est relativement faible par rapport à celui de ses voisins et s'élevait à 13,9 % en 2022. Comme dans de nombreux pays, on observe un écart entre les taux de NEET chez les jeunes hommes et chez les jeunes femmes. Toutefois, ici aussi, cette différence est relativement modeste par rapport à celle de ses pays voisins, le taux de NEET chez les jeunes femmes étant supérieur d'environ 6 points de pourcentage (p.p.) à celui des jeunes hommes. De plus, l'écart entre les genres chez les NEET s'est réduit entre 2019 et 2022, même si cette évolution est entièrement due à une augmentation du taux de NEET chez les jeunes hommes, et non à une amélioration de la situation des jeunes femmes.
- On observe également des écarts importants dans les taux de NEET entre les jeunes en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas, même si cet écart s'est réduit entre 2019 et 2022. Toutefois, là encore, cette évolution s'explique davantage par une aggravation de la situation des jeunes non handicapés, moins vulnérables, que par une atténuation de la pénalisation liée à cette forme de vulnérabilité.
- À l'instar d'autres pays de l'UEMOA, le taux de NEET au Togo est légèrement plus élevé chez les jeunes, en particulier les jeunes hommes, ayant un niveau d'éducation plus élevé, ce qui confirme l'existence d'une certaine inadéquation de l'éducation.

¹ Cette note d'information a été rédigée par Niall O'Higgins et Vipasana Karkee (OIT), avec le concours d'outils d'intelligence artificielle gérés par Dibyaudh Das (OIT). Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues de l'OIT, Jonas Bausch, Yacouba Diallo, Sara Elder et Ali Madai Boukar, pour leurs commentaires très utiles, ainsi que leurs collègues de la Fondation Mastercard, notamment les participants au webinaire organisé par la MCF le 27 janvier 2026.

► 1. Introduction : Indicateurs contextuels

Après avoir connu une instabilité politique et une stagnation économique au cours de la première décennie du nouveau millénaire, le Togo a vu ses résultats macroéconomiques s'améliorer. Au cours des vingt-cinq dernières années, la croissance économique a largement dépassé la croissance démographique. Entre 2000 et 2025,² le Togo a enregistré un taux de croissance annuel moyen réel (en monnaie locale) de 4,2 %, contre un taux de croissance démographique annuel d'environ 2,6 %.³ Les taux de croissance très faibles, voire négatifs, du début des années 2000 ont été suivis par des taux de croissance plus rapides au début des années 2010, qui dépassaient parfois 6 % par an. Après un ralentissement lié à la pandémie en 2020, la croissance économique réelle annuelle s'est maintenue depuis 2021 autour de 6 % par an. Dans l'ensemble, au cours du nouveau millénaire, la croissance économique du Togo a été légèrement inférieure à celle de l'ASS dans son ensemble, mais nettement supérieure à la moyenne mondiale (figure 1).

► Encadré 1 : YouthSTATS, un partenariat entre l'OIT et la Fondation Mastercard

L'OIT, en partenariat avec la [Fondation Mastercard](#), a créé un ensemble de données régulièrement mis à jour appelé [YouthSTATS](#), disponible sur [ILOSTAT](#). Cet ensemble de données a été initialement produit par l'OIT dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Mastercard « [Work4Youth](#) ». Ce projet s'est achevé en 2016. Initialement composé d'indicateurs liés au travail pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans, tirés des [enquêtes sur la transition de l'école au travail](#) menées dans le cadre du partenariat, l'ensemble de données s'appuie désormais sur le stock de [micro-ensembles de données harmonisés issus des enquêtes sur la population active](#) de l'OIT. Il sert de base de données centrale pour les statistiques internationales sur le travail des jeunes.

Cette note d'information fait partie d'une série de huit notes statistiques consacrées aux pays de l'UEMOA, élaborées dans le cadre du nouveau partenariat. Ces notes proposent une analyse des marchés du travail des jeunes, en mettant l'accent sur les questions de genre, de niveau d'éducation et de handicap. En complément de ces analyses statistiques, ce nouveau partenariat prévoit également des analyses des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes dans les pays de l'UEMOA, élaborées avec la participation directe des jeunes de la région. Les pays concernés sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le Togo reste un pays à faible revenu, avec un PIB par habitant ajusté en PPA de 3 043 dollars des États-Unis en 2025⁴, ce qui est nettement inférieur (d'environ 40 %) à la moyenne correspondante pour l'ensemble de l'ASS (5 324 dollars des États-Unis). Par rapport aux autres pays de la région, il affiche une stabilité modérée et se classe dans la moyenne de la zone UEMOA selon l'indice GPI⁵, environ à la 30^e place (sur 44) en ASS et à la 126^e place (sur 163) au niveau mondial. Il convient de noter que, contrairement aux progrès rapides observés dans certains pays voisins, le Togo n'a pas connu d'amélioration notable de son classement en matière de paix et de stabilité au cours de la dernière décennie, des problèmes de sécurité persistant de manière récurrente. Le Togo occupe toutefois une bonne place dans le classement de l'Indice de développement humain parmi les pays de l'UEMOA, où il se classe deuxième sur les huit pays. Au XXI^e siècle, le pays a réalisé des progrès en matière de développement humain. Sa position relative s'est améliorée, puisqu'il a gagné quatre places au classement entre 2015 et 2023 (pour se hisser à la 161^e place sur 193 pays dans le monde).⁶

² FMI (2026).

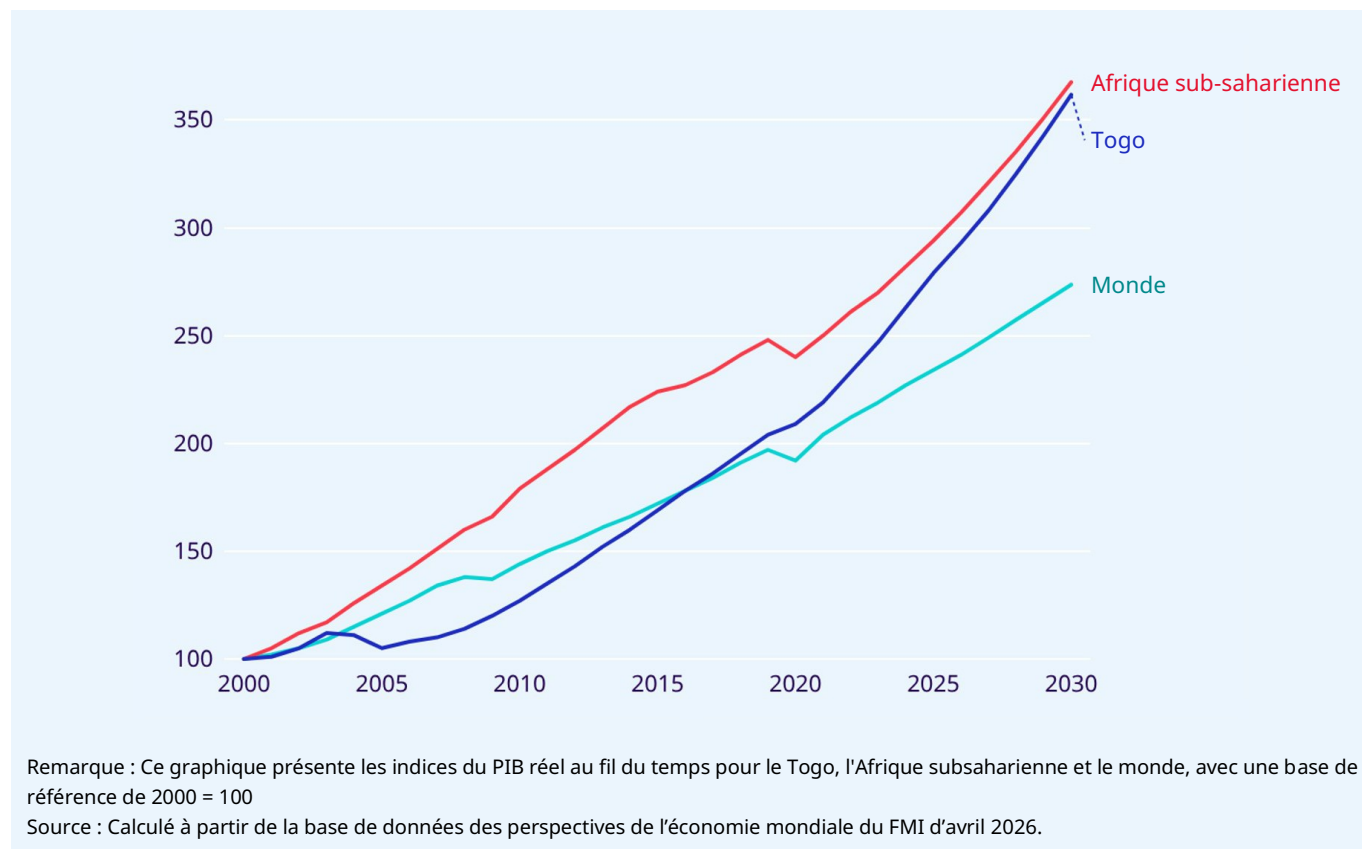
³ Estimations et projections de l'ONU, juillet 2024 (ONU, 2024 ; données également présentées dans [ILOSTAT](#)).

⁴ Les estimations du PIB en pourcentage, ajustées en fonction de la PAA, utilisées dans cette note d'information proviennent de la [base de données PEM du FMI d'avril 2026](#) (FMI, 2026). Le PIB ajusté en fonction de la [Parité de pouvoir d'achat \(PPA\)](#) convertit le PIB d'un pays en dollars des États-Unis (généralement) à l'aide de taux de change qui égalisent le coût d'un panier représentatif de biens et de services dans différents pays.

⁵ Institute for Economics & Peace (2025) et données brutes de l'Indice mondial de la paix (GPI), 2008-2023.

⁶ PNUD (2025). L'[Indice de développement humain](#) (IDH) est un indicateur plus complet du développement humain d'un pays qui prend en compte non seulement le PIB par habitant, mais aussi l'espérance de vie et le niveau d'éducation.

► **Figure 1. PIB réel, Togo, Afrique subsaharienne et monde, 2000-2030 ; 2000 = 100**



Les taux d'emploi par rapport à la population (TEP) du pays sont supérieurs aux estimations modélisées de l'OIT pour l'ASS, et nettement supérieurs à ceux de l'Afrique (et du monde) dans son ensemble, principalement en raison des taux d'emploi relativement élevés chez les femmes (tableau 1).⁷

► **Tableau 1. Taux d'emploi par rapport à la population, par sexe, au Togo, en ASS, en Afrique et dans le monde, 2022 (15 ans et plus) (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Togo	67,6	71,4	69,3
Afrique subsaharienne (estimations modélisées de l'OIT)	59,7	71,8	65,6
Afrique (estimations modélisées de l'OIT)	50,5	69,9	60,1
Monde (estimations modélisées de l'OIT)	45,7	69,4	57,5

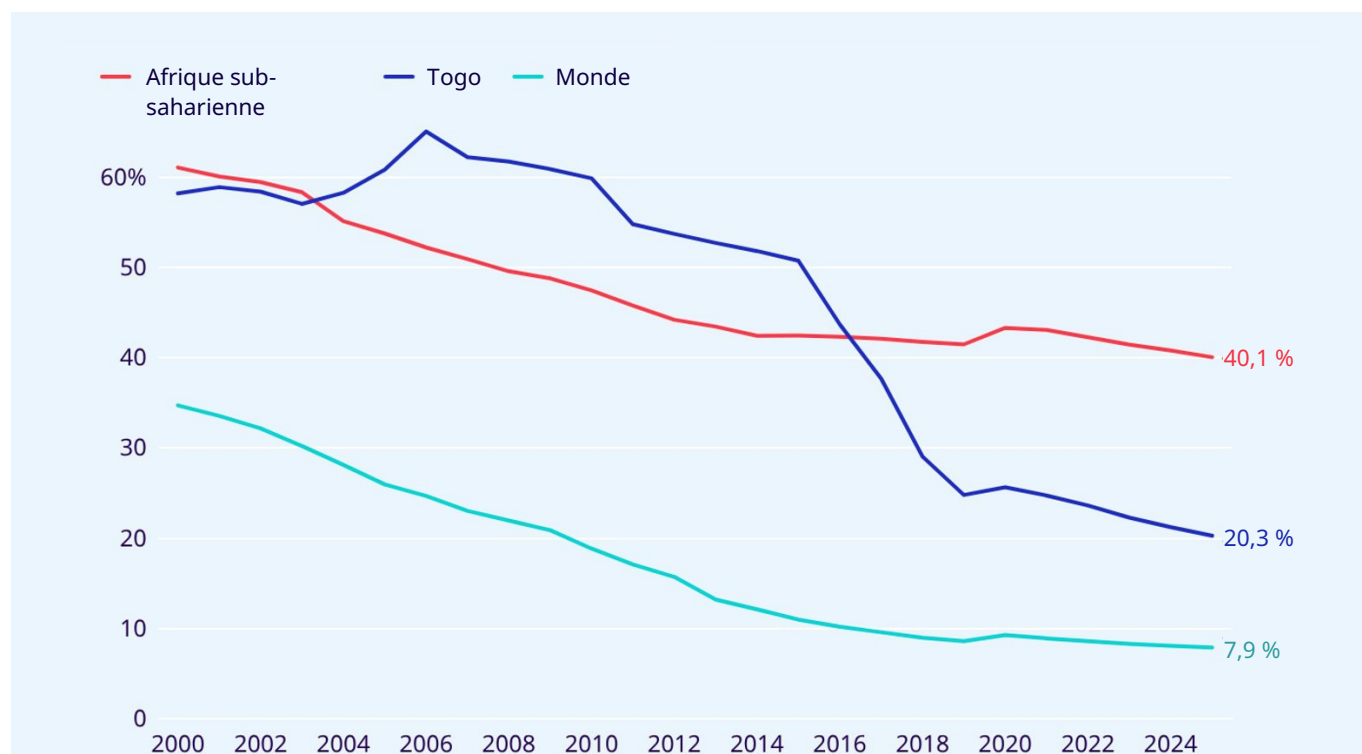
Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, estimations modélisées de l'OIT (novembre 2025), <https://ilostat.ilo.org/>

Remarque : Tous les ratios indiqués s'appuient sur la définition de l'emploi établie par la 13^e CIST de 1982.

⁷ Cette note d'information applique la définition de l'emploi établie par la 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en 1982. La définition de la 13^e CIST considère comme ayant un emploi toute personne ayant travaillé au moins une heure au cours de la période de référence. Plus récemment, la 19^e CIST a établi une nouvelle définition qui classe comme actifs toutes les personnes qui travaillent contre « rémunération ou à but lucratif » pendant au moins une heure au cours de la période de référence. Toutefois, l'enquête EHCVM ne contient pas suffisamment d'informations pour appliquer cette nouvelle définition. La définition de la 13^e CIST tend à donner un taux d'emploi par rapport à la population plus élevé, en particulier dans les pays à faible revenu, car elle inclut, par exemple, parmi la population active, les travailleurs du secteur de l'agriculture de subsistance, alors qu'ils ne le sont pas dans la définition de la 19^e CIST. Toutefois, ces deux définitions englobent les travailleurs occupant des emplois informels ainsi que tout autre type de travail rémunéré d'au moins une heure, qu'il soit ou non officiellement déclaré (y compris, par exemple, les vendeurs de rue, les travailleurs sur des plateformes non déclarés et les travailleurs domestiques).

Malgré des niveaux de revenu moyens relativement faibles, le taux de pauvreté extrême chez les travailleurs au Togo se compare favorablement à celui de l'ensemble de l'ASS. En 2025, ce chiffre s'élevait à 20,3 %, soit bien en deçà de l'estimation correspondante pour l'ASS qui est de 40,1 %, mais nettement au-dessus du taux moyen mondial de 7,9 % (figure 2).⁸ Cette situation s'est produite malgré une certaine augmentation de la pauvreté au travail que le pays a connue au début des années 2000, dans un contexte de stagnation économique. Dans l'ensemble, entre 2000 et 2025, la pauvreté au travail a reculé beaucoup plus rapidement au Togo que dans l'ensemble de l'ASS.

► **Figure 2. Taux de pauvreté extrême chez les travailleurs, au Togo, en Afrique subsaharienne et dans le monde, 2000-2025**



Remarque : Ce graphique présente les taux de pauvreté extrême chez les travailleurs âgés de 15 ans et plus, pour le Togo, l'Afrique subsaharienne et le monde.

Source : D'après les estimations modélisées de l'OIT (novembre 2025), <https://ilostat.ilo.org/>

► **Encadré 2 : Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) dans l'UEMOA, 2019-2025**

L'analyse des tendances du marché du travail des jeunes présentée dans les Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA s'appuie principalement sur les enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) menées par la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA [dans les États membres de l'UEMOA](#). Il s'agit d'une enquête auprès des ménages représentative à l'échelle nationale dans le cadre de [l'étude sur la mesure du niveau de vie \(LSMS\)](#) qui intègrent des modules sur le travail, permettant ainsi une analyse du marché

⁸ [Estimations modélisées de l'OIT](#), novembre 2025. Le taux de pauvreté au travail correspond à une estimation de la proportion de la population active vivant dans la pauvreté bien qu'elle occupe un emploi, ce qui signifie que leurs revenus professionnels ne suffisent pas à les sortir, eux et leurs familles, de la pauvreté ni à leur garantir des conditions de vie décentes. La pauvreté extrême chez les travailleurs est définie comme le pourcentage de la population active vivant dans des ménages dont le revenu par habitant est inférieur à 3 dollars des États-Unis PPA par jour, <https://ilostat.ilo.org/topics/working-poverty/>.

du travail dans ces huit pays. Les enquêtes EHCVM utilisées dans ces notes d'information appliquent les mêmes normes statistiques internationales et les mêmes questionnaires d'une année à l'autre et d'un pays à l'autre, ce qui permet de recueillir des données qui peuvent être harmonisées et de réaliser des comparaisons entre pays ainsi que dans le temps. Ces enquêtes auprès des ménages ont été menées dans chacun des pays de l'UEMOA en 2018-2019, 2021-2022 et 2025-2026.

Les données pour 2019 et 2022 ont été reçues et traitées par l'OIT pour l'ensemble des huit pays. Sauf indication contraire, toutes les données qui figurent dans les notes d'informations sur les pays de l'OIT-UEMOA proviennent de l'enquête EHCVM. Les données relatives à la troisième phase (2025-2026) seront disponibles fin 2026.

Contrairement à ce qui est habituel dans la région, l'agriculture n'est pas le principal secteur d'emploi, le secteur des services représentant une part plus importante de la main-d'œuvre totale. Comme ailleurs dans la région, l'industrie ne représente toutefois qu'une part relativement modeste (environ 18 %) de l'emploi total. Les hommes sont majoritaires dans l'agriculture, qui reste le secteur où l'on trouve le plus grand nombre d'emplois masculins, tandis que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans l'industrie et les services (tableau 2).

► **Tableau 2. Répartition de l'emploi par activité économique, par sexe, Togo, 2022 (15 ans et plus) (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Agriculture	36,2	43,6	39,7
Industrie	20,7	15,5	18,2
Services	43,1	40,9	42,1

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>.

Le travail informel est très répandu au Togo, en particulier chez les femmes. En 2022, environ 95 % des travailleurs du pays occupaient un emploi informel, cela concernait la quasi-totalité des travailleuses (plus de 98 %) et un peu plus de 90 % des travailleurs hommes.⁹ Chez les jeunes, ce chiffre est encore plus élevé, la quasi-totalité d'entre eux (plus de 97 % des jeunes hommes et 98 % des jeunes femmes) occupent des emplois dans le secteur informel. Cette prévalence est caractéristique de la situation dans d'autres pays de l'UEMOA.

Dans l'ensemble, par rapport aux autres pays de la zone UEMOA, le Togo affiche une part relativement importante de l'emploi dans le secteur des services, même si l'agriculture emploie encore près de deux travailleurs sur cinq et que les emplois restent en grande majorité informels.

► 2. Tendances du marché du travail des jeunes

L'Afrique est un continent relativement jeune, dont la population jeune ne cesse de croître, avec tout le potentiel et les défis que cela implique (OIT, 2020a ; encadré 3). Entre 2015 et 2025, la population jeune (15-29 ans), au Togo, a augmenté d'environ 2,6 % par an¹⁰, soit un peu moins que le taux de croissance annuel (2,9 %) de la population jeune dans l'ensemble de l'ASS (figure 3).

⁹ Base de données micro de l'OIT. Comme indiqué dans l'encadré 2, ces indicateurs ainsi que les autres indicateurs du marché du travail analysés dans cette note d'information sont tirés des données de l'enquête EHCVM.

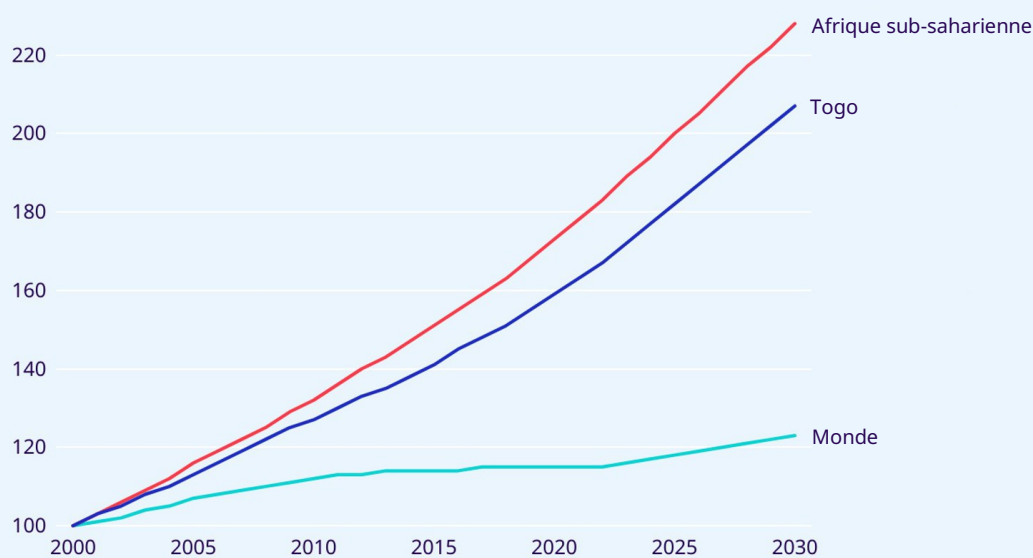
¹⁰ Estimations et projections de l'ONU, juillet 2024 (en milliers), [ILOSTAT](https://ilostat.ilo.org/)

► Encadré 3 : Qui sont les jeunes ?

À des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies définit le terme « jeunes » comme des personnes âgées de 15 à 24 ans. À l'origine, cette tranche d'âge spécifique était destinée à couvrir la période durant laquelle s'effectue, pour la plupart des jeunes, la transition de l'école à la vie active. Il s'agit de la définition utilisée pour les indicateurs standard élaborés par l'OIT dans ILOSTAT, y compris les estimations modélisées par l'OIT des indicateurs agrégés régionaux et mondiaux basés sur l'âge (OIT, 2026).

Dans la pratique, on observe, selon les contextes, des approches variées quant à la tranche d'âge retenue pour définir ce que l'on considère comme un « jeune ». L'[Union africaine](#), par exemple, définit les « jeunes » comme les personnes âgées de 15 à 35 ans inclus. Pour l'analyse présentée dans cette note d'information, conformément à la pratique standard concernant les indicateurs au niveau du pays figurant dans la [base de données YOUTHSTAT](#) de l'OIT, le terme « jeunes » désigne les personnes âgées de 15 à 29 ans. Cela reconnaît que certains jeunes poursuivent leurs études plus longtemps et permet de recueillir davantage d'informations sur les expériences professionnelles des jeunes après l'obtention de leur diplôme. À des fins de comparaison, les indicateurs sélectionnés pour les jeunes âgés de 15 à 35 ans sont disponibles dans une annexe de données en ligne.

► Figure 3. Population jeune (15-29 ans) au Togo, en Afrique subsaharienne, en Afrique et dans le monde, 2000-2030 ; 2000=100



Ce graphique présente les indices relatifs à la population jeune (15-29 ans) au Togo, en Afrique subsaharienne et dans le monde, avec une base de référence de 2000 = 100 dans chaque cas.

Source : Les indices démographiques sont calculés sur la base des [estimations et projections de l'ONU concernant la population par âge et par sexe](#), juillet 2024 (en milliers)

Selon les estimations de l'UNESCO, 79,1 % des enfants avaient terminé le cycle primaire au Togo en 2022, un chiffre nettement supérieur à la moyenne de l'ASS qui s'établit à 66,5 %.¹¹ Le taux d'achèvement de l'école primaire a presque doublé depuis 2000, année où il s'élevait à 43,0 %, ce qui témoigne des progrès considérables réalisés dans le domaine

¹¹ <http://sdg4-data.uis.unesco.org/> [consulté le 18 août 2025].

de l'éducation de base dans le pays. Les progrès en matière de taux d'achèvement de l'école primaire ont été particulièrement marqués chez les filles, dont le taux d'achèvement a plus que doublé, passant de 35,5 % en 2000 à 76,2 % en 2022, ce qui leur a permis de réduire considérablement l'écart avec les garçons (82,1 % en 2022). Le taux global d'achèvement des études du premier cycle du secondaire, qui s'élève à 47,7 %, se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'ASS, qui est de 46,7 %. On ne peut toutefois pas en dire autant de la parité entre les genres. En 2022, on observait encore un écart important entre les genres, de 11 points de pourcentage, dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire. Cet écart était bien plus important que celui de l'ASS, qui n'était que de 1,8 point de pourcentage. Dans ce pays, en 2022, 53,3 % des garçons avaient achevé le premier cycle du secondaire, contre seulement 42,3 % des filles. Bien que les taux d'achèvement chez les filles aient été multipliés par près de huit entre 2000 et 2022, partant d'un point de 5,5 %, l'écart entre les genres en points de pourcentage n'a diminué que de moins d'un point. Il convient également de noter que l'écart entre les genres en matière de taux d'achèvement continue de se creuser de manière significative aux niveaux d'études supérieurs : en 2022, le taux d'achèvement du deuxième cycle du secondaire était de 23,2 % pour les filles, soit près de 15 points de pourcentage de moins que le taux d'achèvement correspondant pour les garçons, qui s'élevait à 37,8 %. Ici aussi, toutefois, le taux global d'achèvement du deuxième cycle du secondaire, qui s'élève à 29,5 %, est supérieur à la moyenne de l'ASS, qui est de 28,1 %.

En ce qui concerne la participation à l'éducation des jeunes âgés de 15 à 29 ans, le déséquilibre entre les genres observé dans les taux d'achèvement est également évident ici, bien que la disparité dans la participation soit plus faible que la différence dans les taux d'achèvement (figure 4). En 2019, on estimait que 30,2 % des jeunes femmes (15-29 ans) suivaient des études ou une formation, contre environ 38,1 % des jeunes hommes. La participation à l'enseignement ou à la formation a augmenté pour les deux sexes d'ici 2022, un peu plus chez les jeunes hommes, de sorte qu'en 2022, environ 44,7 % des jeunes hommes et 36,1 % des jeunes femmes suivaient des études ou une formation.

► Encadré 4 : NEET

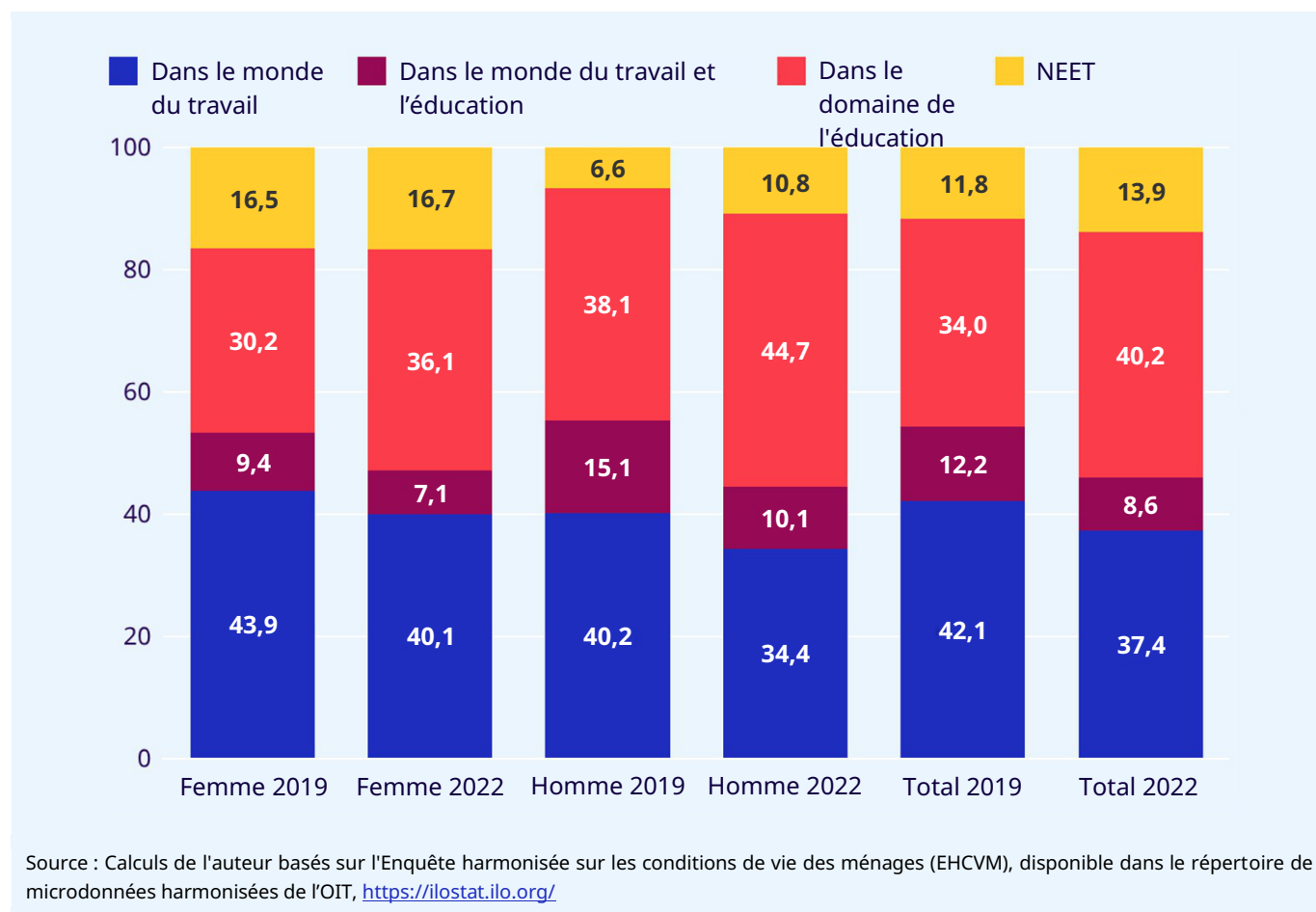
Cette note d'information s'appuie largement sur le taux de NEET, la proportion de jeunes qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, pour évaluer la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre de l'adoption, en 2015, des Objectifs de développement durable d'ici 2030 et de la définition, qui en a découlé, d'objectifs de réduction du taux de NEET comme [indicateur cible \(ODD 8.6.1\)](#) choisi pour mesurer les progrès sur les marchés du travail des jeunes. Bien que la catégorie des NEET englobe également (la plupart des) jeunes chômeurs¹² (ce que l'on appelle les NEET actifs), le taux de NEET est un concept plus large qui désigne l'ensemble des jeunes qui, pour quelque raison que ce soit, ne suivent pas d'études et n'exercent pas d'activité rémunérée ou lucrative. Les NEET constituent donc un groupe bien plus vaste et hétérogène que celui des jeunes sans emploi, puisqu'il comprend un nombre important de jeunes qui ne sont ni étudiants ni salariés, mais qui ne recherchent pas non plus activement un emploi. Souvent qualifiés de NEET « inactifs », bon nombre de ces jeunes aimeraient travailler mais ne cherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils estiment qu'il n'y a pas d'emplois disponibles, soit parce qu'ils sont confrontés à des obstacles supplémentaires, tels que des responsabilités liés à des soins, qui les empêchent de participer activement au marché du travail.

Entre autres, le fait de passer du taux de chômage des jeunes au taux de NEET comme priorité des politiques visant à promouvoir le travail décent chez les jeunes conduit naturellement à un élargissement de la portée de ces interventions. Il est possible de réduire le taux de NEET en favorisant l'accès à l'emploi, mais aussi en renforçant la participation à l'éducation et à la formation. De plus, de nombreux facteurs sont à l'origine des (différents types) de statut de NEET. Il s'agit notamment des obstacles à l'accès à un travail décent auxquels sont confrontés certains groupes spécifiques, tels que les jeunes femmes et/ou les jeunes en situation de handicap.

Source : O'Higgins et al. (2023). O'Higgins (2025) en donne un bref aperçu non technique.

¹² À l'exception d'un groupe relativement restreint mais de plus en plus important de jeunes qui sont à la fois sans emploi et scolarisés.

► **Figure 4. Statut des jeunes (15-29 ans) au Togo, par sexe, 2019-2022 (pourcentage)**



La hausse de la participation scolaire s'explique principalement par la baisse du TEP des jeunes femmes et des jeunes hommes entre 2019 et 2022, même si, dans ce cas précis, cette baisse a été plus marquée chez les jeunes hommes. Dans le même temps, les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes d'étudier et de travailler simultanément, bien que la part de population soit assez modeste pour les deux sexes et ait chuté entre 2019 et 2022. La proportion plus importante de jeunes hommes qui étudient et travaillent renforce l'écart important entre les genres qui existe dans la participation à l'éducation et le niveau d'études mentionné ci-dessus. L'une des conséquences importantes de ces changements est que le taux de NEET chez les jeunes hommes a augmenté entre 2019 et 2022, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous.

► **Tableau 3. Répartition de l'emploi des jeunes (15-29 ans) par activité économique et par sexe au Togo, 2022 (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Agriculture	35,4	41,6	38,2
Industrie	24,3	22,4	23,4
Services	40,3	36,0	38,4

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

Au Togo, les jeunes (15-29 ans), des deux sexes, sont moins susceptibles de travailler dans l'agriculture ou les services et plus susceptibles de travailler dans l'industrie, que leurs aînés (tableau 3). En effet, près d'un jeune sur quatre travaille dans le secteur industriel du pays. Par conséquent, les différences entre les genres en matière d'emploi sectoriel (notamment dans le secteur industriel) observées au sein de l'ensemble de la population en âge de travailler sont généralement moins marquées chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés.

Une part importante et croissante des jeunes occupent un emploi salarié plutôt qu'une activité indépendante, ce qui suggère une tendance à l'amélioration progressive des conditions de travail.¹³ En 2022, environ un tiers des jeunes actifs (15-29 ans), et deux jeunes hommes actifs sur cinq, étaient salariés (tableau 4). Ce chiffre est nettement supérieur à la proportion d'adultes (30 ans et plus) actifs, parmi lesquels 27,6 % des hommes et seulement 9,6 % des femmes occupaient un emploi salarié. Ce chiffre est toutefois bien inférieur aux taux d'emploi salarié observés au Sénégal, pays de référence de l'UEMOA à cet égard, où la plupart des jeunes travailleurs hommes occupent un emploi salarié. De plus, la hausse modérée de la part des salariés dans l'emploi total, passant de 28,9 % en 2019 à 34,4 % en 2022, ne traduit pas une expansion significative de l'emploi salarié dans le pays. Comme nous l'avons vu plus haut, au cours de la même période, le taux d'emploi par rapport à la population chez les jeunes est passé de 54,3 % en 2019 à 45,9 %. Dans l'ensemble, la part de l'emploi salarié dans la population jeune est restée pratiquement inchangée au cours de cette période, représentant moins de 16 % de l'ensemble des jeunes.

► **Tableau 4. Répartition de l'emploi des jeunes (15-29 ans) par statut d'emploi et par sexe au Togo, 2019 et 2022 (pourcentage)**

	Femme		Homme		Total	
	2019	2022	2019	2022	2019	2022
Actifs occupés	21,7	28,2	36,4	41,8	28,9	34,4
Travailleurs indépendants	78,3	71,8	63,6	58,2	71,1	65,6

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>.

Le travail informel est encore plus répandu chez les jeunes, en particulier chez les jeunes hommes, que chez les travailleurs plus âgés. Au Togo, 96,5 % des jeunes travailleurs hommes et 96,0 % des jeunes travailleuses âgés de 15 à 29 ans occupaient un emploi informel, contre 88,6 % des travailleurs hommes et 93,1 % des travailleuses âgés de 30 ans et plus, respectivement. La prévalence du travail informel chez les jeunes travailleurs ne varie pas de manière significative d'un secteur à l'autre, puisque la quasi-totalité des jeunes actifs, tous secteurs confondus, occupent un emploi informel. Pourtant, les jeunes qui travaillent dans le secteur des services (marché et hors marché) affichent des taux d'emploi informel légèrement inférieurs (tableau 5).

► **Tableau 5. Répartition de l'emploi, proportion de travailleurs indépendants et proportion de travailleurs du secteur informel par secteur chez les jeunes (15-29 ans) au Togo, en 2019 et 2022 (pourcentage)**

Secteur	Emploi par secteur		Prévalence du travail indépendant		Prévalence de l'informalité
	2019	2022	2019	2022	2022
Agriculture	43,2	38,2	97,6	97,1	99,4

¹³ L'indicateur de statut d'emploi de l'OIT classe les travailleurs en différentes catégories afin de décrire les relations entre leur poste et leur lieu de travail. De manière générale, les personnes actives sont classées soit dans la catégorie des « salariés », soit dans celle des « travailleurs indépendants ». Les premiers occupent un emploi rémunéré (dans le cadre de contrats explicites ou implicites) qui leur assure une rémunération de base, tandis que les seconds dépendent principalement, voire entièrement, de leurs ventes et de leurs profits. Le travail indépendant est principalement constitué de travailleurs indépendants occupant des emplois informels de mauvaise qualité. Par le passé, il servait d'ailleurs d'indicateur de l'emploi informel.

Industrie	14,2	17,7	60,2	55,4	96,2
Construction	4,9	4,7	21,5	23,6	96,8
Activités extractives, approvisionnement en électricité, gaz et eau	0,5	1,0	37,9	47,0	96,8
Services liés au marché (commerce, transports, hébergement et restauration, services aux entreprises et services administratifs)	19,6	21,3	66,0	59,6	93,2
Services hors marché (Administration publique, services et activités communautaires, sociaux et autres)	17,6	17,0	35,2	26,0	92,8

Remarque : Il n'a pas été possible de définir l'informalité dans les enquêtes EHCVM/ECVM de 2019 en raison de données manquantes concernant l'enregistrement et la comptabilité des entreprises.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

Le taux de NEET chez les jeunes femmes est resté pratiquement stable, n'augmentant que de 0,2 point de pourcentage entre 2019 et 2022 (figure 4, encadré 4). Cela a eu une incidence sur l'importante disparité entre les genres observée dans les taux de NEET, une disparité courante sur les marchés du travail des jeunes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur (O'Higgins et al. 2023). En 2019, 6,6 % des jeunes hommes et 16,5 % des jeunes femmes au Togo étaient des NEET, alors qu'en 2022, les taux correspondants s'élevaient à environ 10,8 % et 16,7 %, respectivement. En d'autres termes, la disparité entre les genres s'est réduite, passant d'environ 10 points de pourcentage à environ 6 points de pourcentage au cours de cette période.

► **Tableau 6. Répartition des jeunes (15-29 ans) NEET en fonction de leur statut d'actif ou inactif et du sexe au Togo, en 2019 et 2022 (pourcentage)**

	Femme		Homme		Total	
	2019	2022	2019	2022	2019	2022
NEET actif	7,1	7,8	21,0	14,1	10,9	10,1
NEET inactif	92,9	92,2	79,0	85,9	89,1	89,9

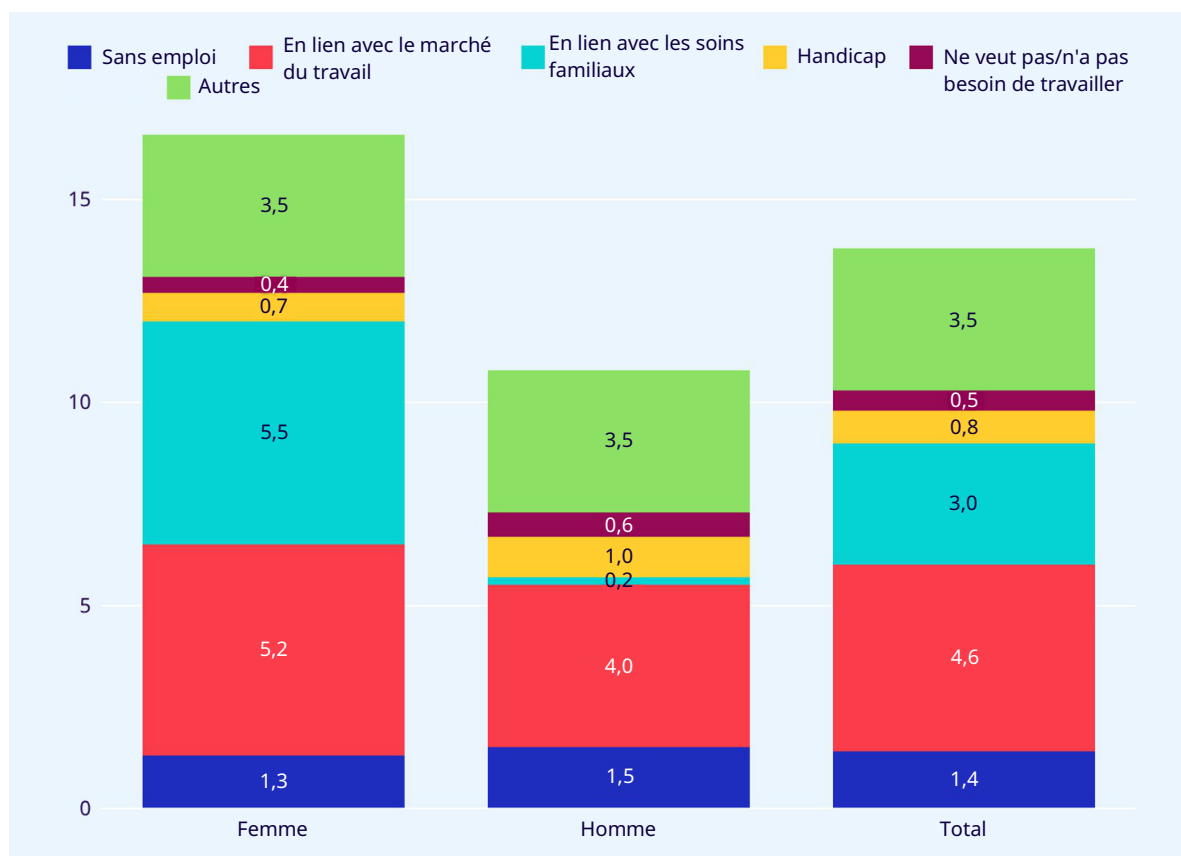
Remarque : Les NEET actifs sont ceux qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais qui sont disponibles et recherchent activement un emploi, tandis que les NEET inactifs sont également sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais ils ne sont ni disponibles ni à la recherche active d'un emploi.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

La grande majorité des jeunes NEET du pays relèvent de la catégorie des NEET inactifs, plus de neuf jeunes femmes sur dix et environ quatre jeunes hommes sur cinq qui sont NEET ne sont pas non plus sans emploi (tableau 6). De plus, la proportion d'hommes NEET qui ne recherchent pas activement d'emploi a augmenté entre 2019 et 2022, tandis que l'inactivité chez les jeunes femmes NEET a légèrement diminué. Cela dit, le fait que neuf jeunes NEET sur dix ne recherchent pas activement un emploi est certes préoccupant, mais c'est également une situation courante dans la région de l'UEMOA.

Au Togo, la plupart des jeunes NEET sont soit découragés de chercher un emploi, soit en attente d'une opportunité professionnelle ou d'entreprise, soit exclus de la population active en raison de leurs responsabilités familiales (figure 5). Les rôles traditionnels attribués aux genres jouent un rôle important dans l'écart considérable qui existe entre les taux de NEET chez les hommes et chez les femmes. À l'instar d'autres pays de la région, 5,5 % des jeunes femmes au Togo sont des NEET en raison de leurs responsabilités familiales, contre 0,2 % des jeunes hommes. Pour toutes les autres raisons expliquant la situation des NEET, on observe peu ou pas de différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes. Les responsabilités liées à la prise en charge de la famille expliquent donc presque entièrement l'écart entre les genres chez les NEET.

► **Figure 5. Taux NEET chez les jeunes (15-29 ans) par sexe, ventilés en fonction de la raison de leur situation NEET, Togo, 2022 (pourcentage)**



Remarque : Les NEET **sans emploi** sont ceux qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais qui sont disponibles et recherchent activement un emploi. Parmi **les raisons liées au marché du travail** qui expliquent la situation des NEET, on trouve celles liées au découragement (échecs passés dans la recherche d'un emploi adapté, manque d'expérience, de qualifications ou d'offres correspondant aux compétences de la personne, pénurie d'emplois dans la région, fait d'être considéré comme trop jeune ou trop âgé par les employeurs potentiels et ne pas savoir comment ni où trouver un emploi), ainsi que d'autres raisons liées au marché du travail (attente d'une réponse à une candidature et pause saisonnière). **Les raisons liées à la prise en charge de la famille** englobent la garde d'enfants en bas âge et d'autres tâches ménagères et domestiques. **Le handicap** englobe les jeunes qui ne recherchent pas d'emploi en raison d'un handicap ou d'une maladie tandis qu'un jeune NEET qui « **n'a pas besoin ou ne souhaite pas travailler** » peut disposer d'autres sources de revenus. La catégorie « **Autres** » regroupe diverses motivations qui ne relèvent pas des quatre premières catégories.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>.

► 3. Les groupes vulnérables sur le marché du travail des jeunes

3.1 Sexe

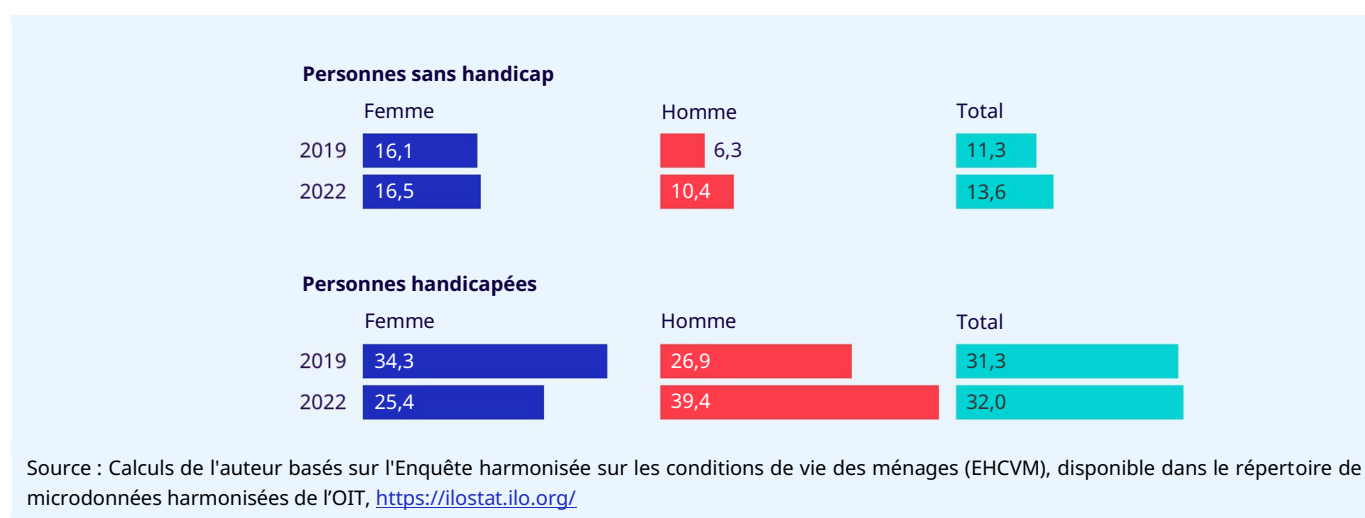
Au Togo, les jeunes femmes rencontrent plus de difficultés que les jeunes hommes pour accéder au marché du travail. Les taux de NEET chez les jeunes femmes sont plus élevés que ceux des jeunes hommes, et le TEP ainsi que le taux de participation à l'éducation (ainsi que les niveaux d'éducation) sont tous plus faibles chez les femmes. Parallèlement, on a

constaté une certaine amélioration ces dernières années, avec une réduction des écarts entre les genres dans les principaux indicateurs du marché du travail des jeunes. Toutefois, cela s'explique en grande partie par une détérioration des indicateurs du marché du travail pour les jeunes hommes, plutôt que par une amélioration pour les jeunes femmes. Entre 2019 et 2022, le taux de NEET chez les jeunes hommes a augmenté, tandis que celui des jeunes femmes est resté globalement stable. Dans le même temps, le taux de scolarisation des jeunes a considérablement augmenté, mais cette hausse a été (légèrement) plus marquée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Dans ce qui suit, nous examinerons plus en détail la situation des autres groupes vulnérables et la manière dont ces facteurs interagissent avec le genre pour déterminer les résultats des jeunes sur le marché du travail.

3.2 Handicap

La participation des personnes en situation de handicap au marché du travail se heurte à des obstacles supplémentaires. Le Sommet mondial sur le handicap de 2025, qui s'est tenu à Berlin, a souligné qu'à l'échelle mondiale, les jeunes en situation de handicap affichent un taux de NEET deux fois plus élevé que celui de leurs pairs non handicapés.¹⁴ Au Togo, moins de 2 % des jeunes déclarent souffrir d'une maladie ou d'un handicap qui affecte leur capacité à travailler, et il existe des preuves solides des difficultés auxquelles ce groupe est confronté. En effet, ces difficultés semblent plus marquées au Togo que dans certains autres pays de la région (figure 6).¹⁵

► **Figure 6. Taux de jeunes NEET (15-29 ans) en fonction du statut de handicap au Togo, par sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



En 2022, les jeunes femmes en situation de handicap avaient des taux de NEET environ de 8 points de pourcentage supérieurs à celles sans handicap. Chez les jeunes hommes, l'écart était encore plus marqué : les jeunes hommes en situation de handicap affichaient des taux de NEET près de quatre fois supérieurs à ceux des jeunes hommes sans handicap, soit une différence de 29 points de pourcentage. La situation relative des jeunes hommes en situation de handicap s'est considérablement détériorée entre 2019 et 2022, alors que les taux de NEET des jeunes femmes en situation de handicap ont légèrement diminué au cours de la même période. Chez les jeunes hommes, le taux de NEET a augmenté chez les personnes en situation de handicap et chez celles qui n'en souffraient pas. Toutefois, cette hausse a été bien plus marquée chez les personnes handicapées, creusant considérablement un écart déjà important.

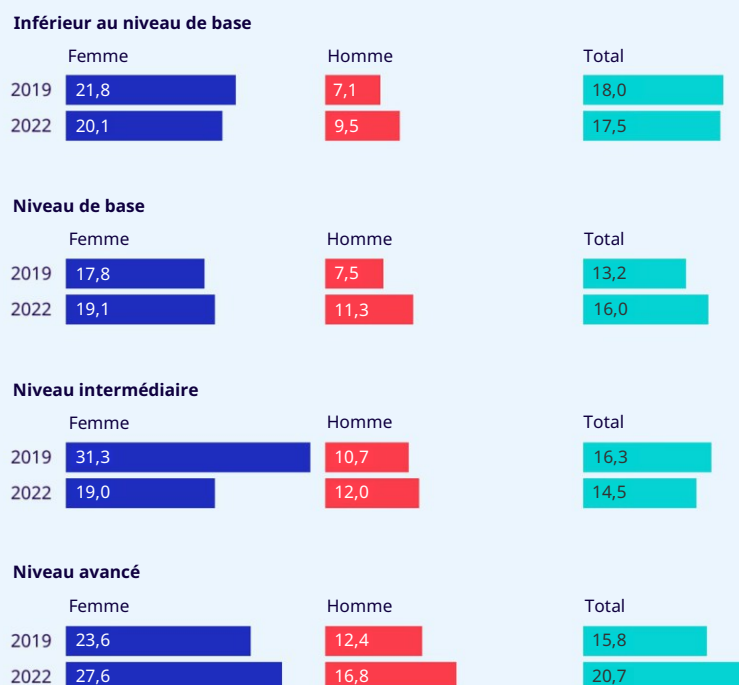
¹⁴ Pour une analyse plus détaillée des disparités sur le marché du travail auxquelles sont confrontées les personnes handicapées, voir par exemple Annanian et Dellaferrera (2024).

¹⁵ L'échantillon de personnes en situation de handicap est généralement assez restreint dans les enquêtes auprès des ménages et encore plus restreint pour la tranche d'âge des 15 à 29 ans. En raison de la petite taille de l'échantillon, les estimations des indicateurs concernant les jeunes en situation de handicap sont nécessairement relativement imprécises.

3.3 Niveau d'éducation

L'écart entre les genres en matière de participation et de résultats scolaires a déjà été évoqué plus haut. Cela revêt notamment une importance particulière pour déterminer l'accès des jeunes au marché du travail. À l'échelle mondiale, les taux de NEET sont nettement plus élevés chez les jeunes qui ont un faible niveau d'étude (O'Higgins et al. 2023). Cette relation est toutefois moins marquée dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, avec quelques écarts d'un pays à l'autre.

► **Figure 7. Taux de NEET chez les jeunes (15-29 ans) en fonction du niveau d'éducation au Togo, en fonction du sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



Remarque : Dans le cadre de l'analyse du niveau d'éducation, on entend par « jeunes » les personnes âgées de 25 à 29 ans. Le niveau d'éducation est défini ici sur la base de l'[agrégation par l'OIT de la Classification internationale type de l'éducation \(CITE\)](#), conçue pour établir une classification simple des niveaux de scolarité individuels qui soit comparable d'un pays à l'autre. D'une manière générale : Le niveau d'éducation de **base** correspond à l'achèvement de l'enseignement primaire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le niveau **intermédiaire** correspond à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire et le niveau **avancé** correspond à l'achèvement d'études supérieures.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

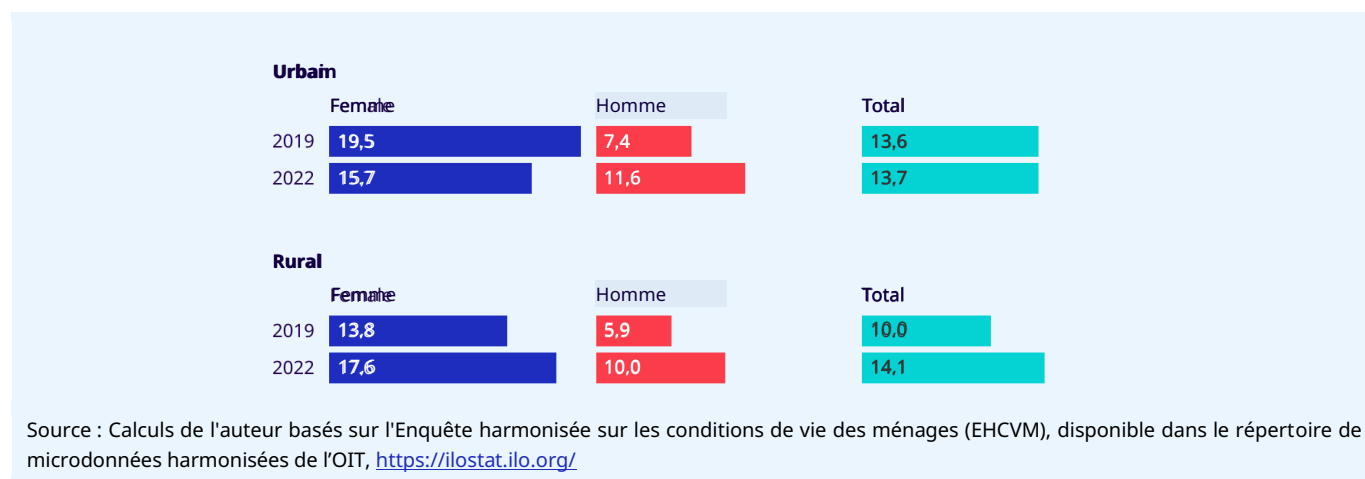
En 2022, au Togo, le taux de NEET chez les jeunes adultes (25-29 ans) avec des niveaux d'éducation avancés était légèrement supérieur à celui des jeunes qui n'avaient pas terminé le cycle de l'enseignement de base. En d'autres termes, au Togo, les 25-29 ans ayant suivi des études supérieures affichaient un taux de NEET légèrement supérieur à celui de leurs pairs n'ayant pas achevé leurs études primaires ou du premier cycle du secondaire (figure 7). Cela a marqué un changement par rapport à 2019, année où, d'une manière générale, les taux de NEET avaient tendance à baisser, bien que légèrement, à mesure que le niveau d'éducation augmentait. Cette évolution s'explique principalement par une hausse significative du taux de NEET chez les jeunes, tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, ayant un niveau d'éducation élevé. Cela pourrait s'expliquer en partie par la forte augmentation de la fréquentation

scolaire chez les jeunes entre 2019 et 2022, comme indiqué plus haut. Le fait d'avoir un niveau d'éducation plus élevé ne crée pas en soi davantage d'emplois, et certains signes indiquent l'émergence d'une inadéquation de l'éducation dans le pays, comme abordé dans les éditions récentes du rapport Tendances mondiales de l'emploi des jeunes de l'OIT (OIT, 2020b ; 2024).

3.4 Situation urbaine-rurale

À l'échelle mondiale, tous niveaux de revenu confondus, les taux de NEET ont tendance à être plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En effet, au Togo, le taux de NEET en 2022 était légèrement plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines (figure 8). La différence est minime et, de surcroît, ne s'applique pas aux jeunes hommes, chez qui le fait de vivre en milieu urbain était associé à des taux de NEET plus élevés que chez leurs homologues ruraux. Il est préoccupant de constater que les taux de NEET ont considérablement augmenté chez les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant en milieu rural entre 2019 et 2022.

► **Figure 8. Taux de NEET chez les jeunes (15-29 ans) par zone géographique au Togo, en fonction du sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



► 4. Résumé et conclusions

Le Togo est aujourd'hui largement sorti de la stagnation politique et économique qui a marqué le début des années 2000. Depuis le milieu des années 2010, la croissance économique est soutenue. La reprise qui a suivi la pandémie de COVID-19 s'est avérée relativement solide, les taux de croissance économique réels annuels dépassant systématiquement les 5 % depuis 2021.

La pauvreté au travail reste importante dans le pays, le taux de pauvreté extrême chez les travailleurs étant estimé à environ 20 % en 2025, un chiffre inférieur à la moyenne de l'ASS (40,1 %), mais qui reste nettement supérieur à la moyenne mondiale qui est de 7,9 %. L'emploi dans le secteur industriel représente une part relativement importante de la population active, par rapport aux autres pays de la région UEMOA, en particulier chez les jeunes. L'emploi dans le secteur des services, en particulier chez les jeunes femmes, est en hausse et ce secteur regroupe la plus grande part des travailleurs, tous âges confondus. L'emploi informel représente encore la quasi-totalité des emplois occupés par les jeunes (près de 98 %).

Grâce aux progrès considérables réalisés au cours des deux dernières décennies, le niveau d'éducation au Togo est relativement élevé par rapport à la moyenne de l'ASS, même si l'on observe d'importants écarts entre les genres, qui

se creusent à mesure que le niveau d'éducation augmente. Au niveau primaire, les écarts entre les genres sont relativement faibles, mais le niveau d'achèvement des filles diminue à mesure que l'on monte dans les niveaux, ce qui se traduit par des taux d'achèvement nettement inférieurs chez les jeunes femmes aux niveaux secondaire et supérieur.

Les taux de NEET dans le pays sont relativement faibles. Bien que les jeunes femmes au Togo affichent des taux de NEET plus élevés que les jeunes hommes, cet écart, qui s'élève actuellement à environ 6 points de pourcentage, reste relativement modeste et s'est encore réduit depuis 2019. Cela s'explique par une nette détérioration de la situation des jeunes hommes, plutôt que par une baisse absolue des taux de NEET chez les femmes.

La vulnérabilité, telle qu'elle ressort des écarts entre les taux de NEET, est également évidente lorsqu'on considère la situation des jeunes en situation de handicap. Dans ce cas précis, la situation n'a connu ni amélioration, ni détérioration notables depuis 2019.

À l'instar des autres pays de l'UEMOA, et contrairement à la tendance générale observée à l'échelle mondiale, les taux de NEET ne diminuent pas de manière significative au Togo à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ici, comme dans les pays voisins, certains éléments laissent entrevoir une inadéquation de l'éducation. Il est certain que l'augmentation du niveau d'éducation dans le pays ne s'est pas accompagnée d'une expansion suffisante des possibilités d'emploi pour absorber l'offre croissante de jeunes demandeurs d'emploi ayant un niveau d'études plus élevé.

► Références

Annanian, S. et G. Dellaferrera. 2024. [*A study on the employment and wage outcomes of people with disabilities*](#). Document de travail n° 124 de l'OIT. Genève.

Institute for Economics & Peace. 2025. [*Global Peace Index 2025: Identifying and Measuring the Factors that Drive Peace*](#). Sydney.

OIT. 1982. II. [*Labour force, employment, unemployment and underemployment*](#). 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, du 18 au 29 octobre 1982.

OIT. 2013. [*Résolution I : Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre*](#). 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, du 2 au 11 octobre 2013.

OIT. 2020a. [*Rapport sur l'emploi en Afrique : Relever le défi de l'emploi des jeunes*](#). Genève.

OIT. 2020b. [*Tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2020 : la technologie et l'avenir des emplois*](#). Genève.

OIT. 2024. [*Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024*](#). Édition du 20^e anniversaire. Genève.

OIT. 2025a. [*« Advancing Disability Inclusion in the Global Labour Market. »*](#) 4 avril 2025. Genève.

OIT. 2025b. Base de données des estimations modélisées de l'OIT, [*ILOSTAT*](#), novembre. [consulté le 15 avril 2026]. Genève.

OIT. 2026. [*Estimations modélisées de l'OIT : Aperçu méthodologique*](#). Genève.

FMI. 2026. [*Base de données des Perspectives de l'économie mondiale*](#), avril, Washington DC.

O'Higgins, N. 2025. [*Mesurer ce qui compte : NEET vs chômage des jeunes*](#). Blog de l'OIT. 12 août 2025.

O'Higgins, N. et al. 2023. « [How NEET are developing and emerging economies? What do we know and what can be done about it?](#) », chapitre 3 in D. Kucera and D. Schmidt-Klau (eds) [Examen des politiques de l'emploi dans le monde 2023 : Politiques macroéconomiques en faveur de la relance et de la transformation structurelle](#). OIT. Genève.

DESA. 2024. [Perspectives démographiques mondiales](#), 28^e édition. New York.

PNUD. 2025. [Rapport sur le développement humain 2025 : une question de choix : individus et les perspectives à l'ère de l'IA](#). New York.

UNESCO. 2025. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). <https://databrowser.uis.unesco.org/> [consulté le 18 août 2025], Montréal.



Sous licence [CC BY 4.0](#) © Organisation internationale du Travail 2026

OIT. *Tendances du marché du travail des jeunes au Togo*, Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA, Genève: Bureau international du Travail, 2026. © OIT. <https://doi.org/10.54394/00034440>

Pour nous contacter

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département de l'emploi, des marchés du travail et de la jeunesse

E : emplab@ilo.org